La gestion différenciée de l'élève

La famille est avant tout un **partenaire** de l'école qui ne peut réaliser pleinement ses missions contre ou sans son appui.

L'enseignant, en temps que professionnel, peut être amené à avoir des entretiens avec les parents des élèves dont il a la charge. Ces entretiens sont de véritables actes professionnels. L'entretien avec les parents

En préambule, il nous a semblé important de rappeler :

- Il n'y a pas de conduite modèle d'un entretien ;
- Il est indispensable de **respecter** les parents dans leurs attitudes ;
- Il est nécessaire de réduire la part d'aléatoire dans l'entretien, tout en prenant en compte la nature subjective de l'entretien;
- La difficulté scolaire peut s'inscrire dans une problématique de communication entre famille et école où les positions subjectives, les mécanismes de défense peuvent s'exprimer de manière conflictuelle qu'il s'agit alors de dépasser.

2 types d'entretien

Entretiens à la demande de l'enseignant :

Pourquoi l'entretien ? Qu'attend-on de cet entretien ?

- Une information à porter à la famille. (difficultés pédagogiques repérées, soucis dans l'attitude d'élève, point sur l'évolution scolaire de l'élève et les éventuels aménagements pédagogiques proposés- PPRE, DIR..., les progrès constatés et l'évolution scolaire, avec un point sur des objectifs communs préétablis...)
- Une définition des objectifs communs famille-école (objectifs pédagogiques et comportementaux)
- → Une **alliance** avec la famille sur des objectifs communs famille-école (objectifs pédagogiques et comportementaux)

L'enfant est un incontournable dans l'entretien, C'est de lui dont on parle et il doit être informé de la tenue de l'entretien et de ses objectifs.

Entretiens à la demande de la famille :

Il est important que l'enseignant sollicite le motif de l'entretien demandé, de façon à pouvoir s'y préparer au mieux et prévoir les éventuels documents nécessaires.

Quand ?	- Lorsque la difficulté est cernée	Avant
Avec qui ?	- Enseignant seul. De manière générale, c'est la configuration classique d'un entretien enseignant-parent. La présence d'un tiers colore forcément le déroulement de l'entretien (sauf cas de temps partagé). Il y a nécessité d'informer à priori les parents des personnes présentes. Il y a lieu de limiter le nombre de personnes présentes afin de ne pas confondre entretien et équipe éducative. Autres possibilités : enseignant + membre du RASED / enseignant + directeur / enseignant + enseignant de l'année précédente / enseignant + animatrice RRS / autre(s) professionnel(s)	
<u>Où ?</u>	 dans la classe de l'élève dans une salle de réunion autre (endroit neutre) dans le bureau du directeur (si la situation l'exige) Penser à la disposition des tables et chaises afin de ne pas exclure certains protagonistes lors de la rencontre 	
Avec quel(s) support(s)?	 Evaluations, cahiers, productions diverses Rapports écrits relatant les événements dans le cas de perturbations comportementales (les faits) 	
<u>L'élève est-il</u> présent ?	Entretien en deux temps, en général : - Rencontre avec les parents seuls afin d'établir une adhésion aux propositions de remédiation qui peuvent être faites, - Retour de l'élève pour lui présenter les conclusions de l'entretien Prévoir une chaise pour l'enfant, même s'il arrive après ou s'il s'installe sur ses parents.	
Comment ?	Attention, l'enseignant devra bien définir les objectifs de la rencontre avant d'inviter les parents. S'agit-il d'un entretien portant sur une difficulté scolaire, une difficulté comportementale? La question de l'horaire : Quelle négociation de l'horaire choisi ? (ce n'est pas un enjeu de pouvoir) L'invitation à un rendez-vous nécessite un consensus prenant en compte les possibilités des familles et de l'enseignant. Inviter les parents à une rencontre par le biais du carnet de liaison et/ou d'un appel téléphonique. Proposer plusieurs horaires possibles, ne pas imposer une seule date. Dans le cas d'un bilan intermédiaire (type contrat personnalisé avec dates définies à l'avance), rappeler la date et l'horaire du rendez-vous par le biais de l'enfant ou d'un appel téléphonique. Penser à dater et signer le mot. Attention à la couleur utilisée (possible connotation agressive du rouge) et au style du courrier (formules de politesse, vocabulaire). Lors de la rédaction du mot, on veillera à ne pas donner l'impression aux parents qu'ils sont coupables des problèmes que peut connaître leur enfant en les « invitant » à une rencontre et non en les « convoquant ». L'enseignant prendra le temps, en amont, d'expliquer à l'élève la nécessité de rencontrer	
	ses parents afin de mettre en place des moyens de l'aider dans sa scolarité. Anticiper la durée de l'entretien (30 à 45 minutes).	

<u>L'accueil</u>	 Veiller au bon accueil des parents (salut avec serrage de mains, sourire, politesse, présentation, ponctualité de l'enseignant et remerciements aux parents). Prévoir une activité pour les éventuels petits frères ou sœurs présents afin de ne pas troubler l'entretien (dessin ou jeu à disposition). Annoncer la durée de l'entretien. 	
<u>L'entretien</u>	 Rappeler en premier lieu les objectifs et enjeux de l'entretien afin que celui-ci ne dévie pas sur un sujet autre. Demander aux parents s'ils acceptent la prise de notes pendant cet entretien. Commencer par les points positifs avant d'évoquer les difficultés. Prendre soin de ne pas comparer l'enfant en question avec ses pairs ou sa fratrie 	
Qui prend la parole en premier ?	L'enseignant quand il est à l'origine de l'entretien, de façon à présenter la situation. Ex : « Je vous remercie d'être venu à l'entretien que je vous ai proposéJ'ai souhaité vous rencontrer pour » Importance des premiers mots (merci d'avoir accepté cet entretien, je vous remercie d'être venu à l'école, est ce que l'horaire vous convient ?) Si la famille a demandé l'entretien, l'enseignant peut l'introduire : Ex : « vous avez demandé que nous nous rencontrions pour évoquer, je vous écoute. » En présence de tiers, l'enseignant les présente.	
Incontournables pendant I'entretien	 Expliquer que l'on souhaite travailler avec les parents afin d'aider leur enfant à progresser et que l'on a besoin d'eux pour réaliser les objectifs recherchés. Etablir les appuis matériels et psychiques parentaux afin d'assurer une cohérence/complémentarité entre famille et école (ex: exigences quant au travail à la maison, à l'autonomie des élèves (habillage, sommeil)); Se placer en situation d'entendre la parole des parents; Affirmer sa compétence professionnelle > non-remise en cause de sa légitimité. 	
<u>La parole</u> <u>indispensable</u>	 D'abord les parents pour qu'ils puissent être réceptifs au message de l'enseignant (on vise la collaboration); les écouter et accueillir calmement leurs éventuelles attaques sans entrer dans la confrontation. Temps de parole donné à l'élève afin qu'il expose sa vision des faits. 	
Pour conclure	Reformuler les objectifs et engagements de chacun. Fixer une nouvelle date de rencontre pour établir un nouveau bilan Explicitation à l'élève de ce qui a été élaboré avec la famille Présentation des conclusions de l'entretien Aux yeux des enfants, la compétence parentale est toujours reconnue à leurs parents.	